

RAPPORT ANNUEL 2025

Conseil de quartier de Val-Bélair

Assemblée générale annuelle – Avril 2026

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	1
1. MOT DE LA PRÉSIDENTE	3
2. RAISON D'ÊTRE DU CONSEIL.....	5
2.1. Le conseil de quartier : un outil pour améliorer la qualité de vie du quartier	5
2.2. Les membres du conseil d'administration	5
2.3. Le territoire du quartier	6
3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL.....	7
3.1. Assemblées ordinaires, spéciales et assemblée générale	7
3.2. Invités aux séances du conseil	7
3.3. Principaux sujets abordés en 2025.....	7
3.4. Participation à d'autres activités	8
3.5. Demandes d'opinion	9
3.6. Résolutions du conseil.....	9
4. THÈMES ABORDÉS PAR LE CONSEIL	10
4.1. Transport et mobilité	10
4.2. Sécurité routière	10
4.2.1. Activité gratuite à l'Aréna des 2 Glaces – Septembre 2025	11
4.3. Développement et aménagement du quartier.....	12

5. ORIENTATIONS 2026	13
6. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2025	14
7. MOT DE BIANCA DUSSAULT, ANCIENNE CONSEILLÈRE MUNICIPALE.....	15
8. MOT DU CONSEILLER MUNICIPAL	16

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Ce soir, je termine ma 21^e année comme présidente et membre fondateur du conseil de quartier de Val-Bélair. Je quitte avec le devoir accompli à mon avis. J'ai 71 ans et je pense avoir fait le tour du quartier avant de me faire dire que je suis passée date.

Tout au long des années, j'ai rencontré plusieurs maires soit M. Jean-Paul l'Allier, le créateur des conseils de quartiers et responsable de la création de la Ville actuelle, Madame Andrée Boucher, M. Régis Labeaume et maintenant M. Bruno Marchand. J'ai pu tous les rencontrer sauf une qui est décédée avant. Monsieur Labeaume m'avait appelé la « petite madame de Val-Bélair ». M. Marchand m'a remis un certificat soulignant les 20 ans au conseil de quartier.

Il y a eu aussi les conseillers municipaux, Jean-Marie Matte qui a créé le conseil de quartier à son premier mandat à la demande des citoyens et réalisé des beaux projets comme logements abordables et OBNL pour personnes âgées. Sylvain Légaré, Bianca Dussault ont compris que nous avons besoin de transport en commun dans notre quartier, ils ont porté nos demandes et augmenté les trajets le 70, 74, 75, 77, 84 en plus du Flexi-Bus. Au mois d'août, est apparu le Métro-Bus mais ils ont remanié les trajets, il faudra continuer il reste encore des améliorations à gagner pour notre nouvel élu et les nouveaux membres du conseil de quartier.

Pour notre nouvel élu, Stéphane Lachance, il reste encore des beaux projets à compléter comme la sécurité dans les rues notamment aux intersections principales, il y a des projets de la Base de Plein Air qui reculent depuis 2 ans.

Nous étions bien accompagnés par les conseillers en consultations publiques : Pierre, Christina, Priscilla, Marc Xavier, Maxime, Jean-Sébastien et un autre Maxime. Ils nous ont guidés dans l'organisation de nos réunions et de nos projets.

Je ne peux nommer tous les noms des personnes qui ont été élus au conseil de quartier pendant toutes ces années. On a vu le quartier se modifier avec des nouvelles constructions, des nouveaux commerces, etc. On a eu de belles discussions et on a pu profiter du programme pour la sensibilisation à la sécurité routière dans toutes nos 5 écoles primaires et sur le stationnement de l'Aréna pour tous les citoyens avec la participation de la Ville.

Maintenant, je sais que les membres du conseil de quartier auront de beaux projets dynamiques pour embellir et valoriser notre beau quartier, avec de nouveaux projets comme la Biodiversité dans notre quartier qui avait comme slogan « Ville de la Nature » à une autre époque.

Quand on est membre du conseil de quartier, on est bénévole et on ne siège pas seulement parce que ça circule trop vite dans la rue. Il faut avoir un esprit ouvert de même

qu'on n'a pas les pouvoirs du conseiller municipal. Ce n'est pas notre rival mais un collègue avec qui on peut discuter, faire des projets pour l'amélioration de notre quartier.

Je continuerai à être disponible pour les renseigner dans certains dossiers s'ils ont besoin de ma mémoire mais je ne jouerai pas la « belle-mère ».

Je remercie toutes les personnes qui ont participé au conseil de quartier avec moi en me renommant présidente pendant 21 ans. Je pense avoir fait mon possible pour mettre en valeur notre beau quartier et je le quitte en le laissant à la relève pour qu'ils continuent de le faire évoluer positivement.

Francine Dion, présidente

2. RAISON D'ÊTRE DU CONSEIL

2.1. Le conseil de quartier : un outil pour améliorer la qualité de vie du quartier

Le Conseil de quartier de Val-Bélair est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyennes et citoyens du quartier. Son rôle est de faciliter la consultation de la population concernant les enjeux locaux et de prendre des initiatives pour stimuler le développement du quartier.

Interlocuteur privilégié de la Ville en matière de consultation, le conseil est appelé à se prononcer ou à agir sur des sujets qui concernent la vie dans le quartier tels que la sécurité, la circulation, les loisirs et la vie communautaire, l'environnement ou l'aménagement du quartier.

Le Conseil de quartier de Val-Bélair a été constitué le 19 février 2004 à la demande de la population. Sont membres d'office au conseil, toutes les personnes majeures qui résident dans le quartier ainsi que celles qui représentent un établissement commercial, industriel ou institutionnel situé dans le quartier.

2.2. Les membres du conseil d'administration

Le conseil de quartier est dirigé par un conseil d'administration composé de neuf membres bénévoles élus par la population du quartier pour un mandat de deux ans : quatre hommes et quatre femmes auxquels peuvent s'ajouter trois personnes cooptées qui ont un mandat d'un an. Le conseiller municipal dont le district se situe dans les limites du quartier est également membre du conseil d'administration, sans droit de vote.

Voici les personnes qui ont siégé au sein du conseil de quartier de Val-Bélair lors de l'année 2025 :

De janvier à avril 2025 :

- Mme Francine Dion, Présidente
- M. Benoît Duchesne, Vice-président
- M. Jean Thibault, Trésorier
- M. Aristote Diasonama, Secrétaire
- M. Maxime Falardeau, Administrateur
- M. Charles Gillespie, Administrateur
- Mme Maryline Côté, Administratrice
- Mme Louise Sauvageau, Administratrice
- Mme Lyne Vézina, Administratrice

Après l'assemblée générale annuelle du 16 avril 2025 :

- Mme Francine Dion, Présidente
- M. Jean Thibault, Trésorier
- M. Aristote Diasonama, Secrétaire
- M. Keven Bédard, Administrateur (nouveau)
- M. Mathieu Beaudoin, Administrateur (nouveau)
- M. Maxime Falardeau, Administrateur
- M. Charles Gillespie, Administrateur
- Mme Maryline Côté, Administratrice
- Mme Louise Sauvageau, Administratrice
- Mme Lyne Vézina, Administratrice

Le Conseil de quartier de Val-Bélair est également accompagné de :

- Mme Caroline Ouellet, Secrétaire de soutien
- Mme Sayana Khuon, Conseillère en consultations publiques (janvier à mars)
- M. Maxime Thibeault, Conseiller en consultations publiques (à compter de février)

Conseillère municipale du district de Val-Bélair :

- Mme Bianca Dussault (janvier à novembre 2025)
- M. Stéphane Lachance (à compter de novembre 2025)

2.3. Le territoire du quartier

Le territoire du Conseil de quartier de Val-Bélair correspond aux limites de l'ancienne ville de Val-Bélair. Il regroupe plus de 12 000 ménages et une population d'environ 33 000 personnes. Ses limites sont illustrées sur la carte disponible sur le site de la Ville de Québec.

3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

3.1. Assemblées ordinaires, spéciales et assemblée générale

En 2025, le conseil de quartier de Val-Bélair a tenu neuf séances régulières (15 janvier, 19 février, 19 mars, 21 mai, 18 juin, 17 septembre, 15 octobre, 19 novembre et 17 décembre) ainsi qu'une assemblée générale annuelle et une séance spéciale le 16 avril. Les réunions ont eu lieu en mode hybride (présentiel et visioconférence) afin de favoriser la participation des citoyens. Les séances se sont tenues le troisième mercredi du mois sauf pour les mois de juillet et août.

Dans le cadre des assemblées du conseil de quartier, trois consultations et demandes d'opinion ont été tenues portant sur l'hébergement touristique commercial, les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et le développement économique.

3.2. Invités aux séances du conseil

Le conseil a accueilli plusieurs intervenants au cours de l'année 2025, notamment :

- M. Emmanuel Bel, Conseiller en urbanisme (Ville de Québec)
- M. Simon Guillemette, Conseiller en urbanisme (Ville de Québec)
- M. Louis Montgrain, Conseiller en urbanisme (Ville de Québec)
- Mme Nathalie Cournoyer, Conseillère en urbanisme (Ville de Québec)
- M. Olivier Duff-Murdoch, Ingénieur (Ville de Québec)
- M. François Tremblay, Conseiller en urbanisme (Ville de Québec)
- M. Michael Boutin, Conseiller en développement économique (Ville de Québec)
- Mme Mélissa Coulombe-Leduc, Conseillère municipale du district du Cap-aux-Diamants
- Représentants du Service de police de la Ville de Québec (SPVQ)

3.3. Principaux sujets abordés en 2025

- Sécurité routière et activités de sensibilisation dans les écoles
- Arrivée du Métrobus 804 et réaménagement des circuits du RTC
- Révision de l'encadrement de l'hébergement touristique commercial
- Modification des plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
- Développement économique et commercial
- Déneigement et entretien hivernal des rues
- Aménagement de la rue de l'Etna et sécurité des piétons
- Plan directeur du Mont-Bélair
- Google Workspace : mise en place d'un espace de partage numérique
- Présentation du SPVQ sur la fraude et l'intimidation (AGA)

3.4. Participation à d'autres activités

Date	Activité
Janvier	
21	Consultation sur la Stratégie Routière 2025-2029 (Francine Dion, Lyne Vézina)
29	Rencontre sur la politique de stationnement pour les conseils de quartier (Lyne Vézina, Francine Dion)
30	Table de concertation en transport en commun, 1re réunion (Francine Dion)
Février	
5	Conférence de presse du Maire Marchand et du RTC à la Bibliothèque Félix Leclerc (Francine Dion)
18	Rencontre du comité aviseur sur le renouvellement de l'image des conseils de quartier (Aristote Diasonama)
26	Rencontre Teams pour RTC Haute-Saint-Charles – nouveaux parcours (Francine Dion)
Mars	
20	Rencontre Teams RTC (Francine Dion)
26	Rencontre Teams sur le Plan de protection des sources d'eau potable (Francine Dion)
Avril	
7	Stratégie en faveur de la biodiversité (Lyne Vézina)
Mai	
8	Information publique du comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec (Francine Dion)
15	Consultation sur la nouvelle politique de déneigement (Francine Dion, Keven Bédard)
Juin	
2	Consultation publique – Règlement omnibus de modifications au R.V.Q. 1400 (R.V.Q. 3454) (Francine Dion, Keven Bédard)
5	Projet plan climat (Keven Bédard)
17	Rencontre du comité aviseur sur le renouvellement de l'image des conseils de quartier (Aristote Diasonama)
19	Présentation aménagement du nouveau parc de quartier (Parc Etna) (Francine Dion, Keven Bédard, Lyne Vézina)
Août	
21	Conférence de presse RTC – annonce du nouveau circuit Métro-Bus 804 et modification du circuit 70, Bibliothèque Félix Leclerc (Francine Dion, Maryline Côté)

Septembre	
8	Sommet des aîné(e)s (Francine Dion)
Octobre	
2	Conseil d'administration RTC (Francine Dion)
Décembre	
3	Dépôt mémoire au conseil d'administration RTC (Francine Dion)
4	Lancement de la nouvelle image de marque des conseils de quartier. (Francine Dion, Aristote Disonama)

Par ailleurs, plusieurs membres ont également participé aux activités suivantes au cours de l'année :

- Formation initiation à l'urbanisme
- Séance d'information sur le projet Biodiversité
- Présentation pour les nouveaux administrateurs de conseil de quartier

3.5. Demandes d'opinion

Les demandes d'opinions qui ont été traitées au cours de l'année 2025 sont incluses dans le tableau des résolutions au point 3.6.

3.6. Résolutions du conseil

Le conseil a voté de nombreuses résolutions sur divers sujets au cours de l'année 2025. Voici les principales résolutions (hors procédure) :

Date	N° résolution	Décision
2025-01-15	CQVB-25-CA-01	Recommander l'adoption du règlement sur l'hébergement touristique commercial pour les zones 66327Cb, 66331Cb et 66309Cb.
2025-01-15	CQVB-25-CA-03	Désigner M. Aristote Disonama comme gestionnaire TI responsable du Google Workspace du conseil de quartier.
2025-02-19	CQVB-25-CA-06	Recommander l'adoption du règlement modifiant les PIIA pour les zones concernées.
2025-02-19	CQVB-25-CA-08	Solliciter le SPVQ pour animer une conférence lors de l'AGA du 16 avril 2025 portant sur la fraude, l'intimidation et les nouvelles technologies.
2025-09-17	CQVB-25-CA-28	Autoriser la tenue de l'activité de sensibilisation à la sécurité routière sur le stationnement de l'Aréna des 2 Glaces le 27 septembre 2025.

4. THÈMES ABORDÉS PAR LE CONSEIL

4.1. Transport et mobilité

Depuis 2010, le conseil de quartier et Group'Action Val-Bélair, qui regroupe des organismes communautaires, ont tenté de conscientiser le RTC sur les problèmes et les besoins de transport en commun dans notre quartier avec une population grandissante, des familles et des jeunes qui deviendront des ados qui auront besoin du transport en commun pour leurs déplacements.

Suite à une déclaration du président du RTC Rémy Normand, parue dans le journal Le Soleil, le conseil de quartier a déposé une résolution au conseil de Ville pour réclamer plus de transport en commun dans les banlieues nord qu'il avait qualifiées de régions éloignées et peu densifiées.

Par la suite, le RTC a organisé plusieurs consultations publiques dans les arrondissements. Les citoyens de Val-Bélair se sont déplacés pour réclamer plus de circuits différents et plus rapides. Le RTC a compris le message et les bénéficiés en créant les parcours 70, 74, 75, 77 et 84, et la clientèle a vraiment augmenté sur les longs parcours.

Le territoire est grand et les autobus circulent encore dans les mêmes rues depuis longtemps. Pour favoriser les déplacements intérieurs et de courte durée, le Flexi-Bus comble ce besoin.

En août 2025, grande nouvelle : on nous présente le Métro-Bus 804 et le 70 avec des horaires plus fréquents. Par contre, ils se dirigent vers le même terminus à Sainte-Foy. Le 74 et le 84 demeurent pour aller à Loretteville vers le centre-ville. Les parcours 77 et le 75 sont abolis mais le 75 était le seul pour aller à la Haute-Ville directement. Il reste les parcours Express 270 tôt le matin et retour en après-midi. Le 370 se rend au CÉGEP Garneau à Sainte-Foy et le 570 à l'Université Laval.

Pour le Métro-Bus qui circule seulement sur le boulevard Pie-XI, des nouveaux arrêts ont été créés. Ces trajets manquent des abribus surtout pour les arrêts pour personnes handicapées.

On est sur une bonne voie avec le Métro-Bus mais il faut penser qu'il y a maintenant plus de rues à Val-Bélair que le boulevard Pie-XI, la rue de l'Amiral et la rue Industrielle, et que nous ne devons pas aller seulement à Sainte-Foy ou au centre-ville. Il y a les hôpitaux comme l'Enfant-Jésus qui devient le nouveau CHUL.

4.2. Sécurité routière

Le programme de sécurité routière 2025 a continué d'être au cœur des activités du conseil. Des activités de sensibilisation ont été réalisées dans les écoles primaires du

quartier, notamment à l'École du Val-Joli au mois de mai 2025. Une vidéo de sensibilisation a également été préparée par M. Michel Meunier et l'équipe de GEO 360.

L'activité de sensibilisation à la sécurité routière destinée au grand public a été organisée sur le stationnement de l'Aréna des 2 Glaces à la fin du mois de septembre 2025. Mmes Louise Sauvageau et Maryline Côté ont coordonné la planification de cette journée.

4.2.1. Activité gratuite à l'Aréna des 2 Glaces – Septembre 2025

En septembre 2025, le Conseil de quartier de Val-Bélair a organisé sa troisième édition de l'activité de sensibilisation aux angles morts et à la sécurité routière sur le stationnement de l'Aréna des 2 Glaces, au 1515 rue de l'Innovation. L'événement a attiré 137 participantes et participants sur le site.

L'activité visait à faire prendre conscience aux citoyens de tous âges des dangers que représentent les angles morts autour de divers véhicules présents sur la route. Les visiteurs ont pu circuler librement sur le site et observer les zones d'angles morts délimitées autour des véhicules, tout en échangeant avec les intervenants présents sur les règles de sécurité.

Un camion de crème glacée mobile était également présent sur le site. Des bénévoles dévoués, dont Roxy et Jasmin, ont grandement contribué au bon déroulement de la journée en assurant l'accueil, la surveillance et le soutien logistique.

Bilan et recommandations

Cette édition a permis de tirer plusieurs leçons pour optimiser les prochaines activités. Parmi les constats et recommandations retenus :

- Planifier la communication des invitations plusieurs semaines à l'avance afin de maximiser l'achalandage, les feuillets ayant été envoyés trop près de la date de l'activité.
- Optimiser la signalisation sur le site pour éviter toute confusion, notamment en évitant l'installation de cordes à l'entrée qui ont semé la confusion chez les visiteurs.
- Réévaluer l'offre alimentaire selon les préférences des participants.
- Poursuivre la collaboration avec des bénévoles engagés et recueillir systématiquement leur rétroaction.
- Demander que la Ville de Québec s'implique automatiquement dans la promotion des activités organisées par les conseils de quartier, notamment via son site web, son infolettre et ses réseaux sociaux.

Enjeux organisationnels et logistiques

Le rapport d'événement a également mis en lumière plusieurs défis organisationnels importants. Les bénévoles ont dû assumer personnellement certaines dépenses (repas, matériel, kilométrage), faute de formulaire de remboursement clair et accessible. Les

formulaires administratifs changent fréquemment sans préavis, rendant les démarches complexes. De plus, l'absence d'un local dédié pour l'entreposage du matériel (pancartes, équipements de sécurité) occasionne des pertes de temps considérables.

Le conseil recommande la création d'un poste de personne-ressource rémunérée par la Ville de Québec pour accompagner les conseils de quartier dans leurs projets, l'établissement de contrats types entre les écoles et les conseils de quartier pour faciliter la collaboration, ainsi que la mise à disposition systématique de matériel de base et d'équipement logistique pour la tenue des activités.

Enfin, la remise de lettres de remerciement officielles, signées et arborant le logo du Conseil de quartier et de la Ville de Québec, est suggérée afin de reconnaître l'engagement des bénévoles et d'encourager leur participation future.

Ce rapport a été préparé par Mmes Maryline Côté et Louise Sauvageau.

4.3. Développement et aménagement du quartier

Plusieurs consultations ont marqué l'année 2025 en matière d'urbanisme. En janvier, le conseil a été consulté sur la révision de l'encadrement concernant l'hébergement touristique commercial. En février, une consultation portant sur la modification des plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) a été présentée aux membres.

L'aménagement de la rue de l'Etna a également été un sujet de discussion, avec notamment des préoccupations concernant l'installation de nouvelles pancartes d'interdiction de stationnement et la sécurité des piétons dans ce secteur.

La question du déneigement et de l'entretien hivernal des rues a été soulevée à plusieurs reprises, notamment en fin d'année avec l'arrivée du nouveau conseiller municipal Stéphane Lachance, qui a reçu de nombreux courriels d'insatisfaction concernant la qualité du service de déneigement sur le boulevard Pie-XI, la route de l'Aéroport et la rue de l'Embâcle.

5. ORIENTATIONS 2026

L'année 2025 a été marquée par un renouvellement important du conseil de quartier avec l'arrivée de nouveaux membres et d'un nouveau conseiller municipal. Après 21 ans à la présidence, Mme Francine Dion passe le flambeau à la relève.

Le conseil de quartier continuera de jouer son rôle essentiel de pont entre les citoyens et les instances municipales. Les priorités pour 2026 incluent :

- Poursuivre le suivi de l'amélioration du transport en commun avec le Métrobus et les nouveaux parcours
- Maintenir les activités de sensibilisation à la sécurité routière dans les écoles et pour le grand public
- Collaborer avec le nouveau conseiller municipal sur les enjeux d'entretien hivernal et d'infrastructure
- Accompagner le développement du quartier avec les projets d'urbanisme en cours
- Favoriser la biodiversité et la mise en valeur des espaces naturels du quartier

Pour encourager la participation citoyenne, les réunions mensuelles resteront accessibles en présentiel et en virtuel.

6. BILAN ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2025

Rapport financier 2025	Débit (\$)	Crédit (\$)
Subvention de la Ville pour frais de fonctionnement		1 350,00
Subvention de la Ville pour la sécurité routière		3 000,00
Subvention École de la Myriade (sécurité routière)		2 500,00
Ristourne		3,75
Dépenses conseil de quartier	1 457,83	
Dépenses sécurité routière	6 870,16	
Total	8 327,99	6 853,75

Bilan 2025	Montant (\$)
Solde de début d'année pour les frais de fonctionnement	1 494,41
Solde de début d'année pour les activités de la sécurité routière	1 783,39
Solde total au début d'année	3 277,80
Solde de fin d'année pour les frais de fonctionnement	1 390,33
Solde de fin d'année pour les activités de la sécurité routière	413,23
Solde total de fin d'année	1 803,56

7. MOT DE BIANCA DUSSAULT, ANCIENNE CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Chère Madame Dion,

Dans un parcours comme celui de la politique, on croise beaucoup de gens. Mais il y a certaines personnes qui marquent profondément une route, qui la rendent plus humaine, plus vraie... et vous êtes de celles-là.

Je voulais vous écrire pour vous dire merci. Un merci sincère, profond, qui va bien au-delà des mots. Merci pour votre implication, pour votre présence constante, pour le temps et l'énergie que vous avez donnés avec tant de générosité. Des personnes comme vous sont le cœur vivant d'une communauté.

Au fil de mon rôle de conseillère, j'ai eu le privilège d'apprendre énormément à vos côtés. Bien sûr sur le plan professionnel, mais surtout sur le plan humain. Vous m'avez rappelé, dans les moments plus exigeants, que derrière les dossiers, les débats et les décisions, il y a d'abord des gens, des valeurs et un attachement profond à notre milieu de vie.

La politique est un monde particulier. Un monde exigeant, souvent dur, parfois profondément injuste et ingrat. Il y aura toujours quelqu'un pour dire ce qui ne va pas, pour juger sans connaître toute l'histoire, ou juste voir ce qu'il veut bien voir, sans voir les heures, les doutes et le cœur qu'on y met. Mais heureusement, il y a aussi des personnes comme vous. Des bénévoles engagés, lucides et bienveillants, qui comprennent la complexité des choses et les nuances qu'on oublie trop souvent.

Votre soutien, votre confiance et vos mots ont compté bien plus que vous ne pouvez l'imaginer. Dans un milieu où l'on peut parfois se sentir bien seule, votre présence a été un rappel précieux que l'engagement existe aussi du côté des citoyens extraordinaires qui croient sincèrement en leur communauté.

Je vous le dis avec beaucoup d'émotion : Val-Bélair ne serait pas le même sans vous. Votre empreinte y est réelle, et elle restera.

Merci pour votre cœur, votre engagement et votre humanité. Ce sont des personnes comme vous qui donnent un sens à tout cela.

Avec toute ma reconnaissance et mon profond respect.

Bianca

8. MOT DU CONSEILLER MUNICIPAL

Chères citoyennes, chers citoyens de Val-Bélair,

Depuis mon arrivée comme conseiller municipal, j'ai eu le privilège d'échanger avec plusieurs d'entre vous sur les réalités, les défis et les aspirations de notre magnifique district. Même si je siège à l'opposition à la ville, mon engagement envers Val-Bélair demeure entier. Mon rôle, je le vois avant tout comme celui d'un porte-voix pour notre communauté, quelqu'un qui défend vos priorités et qui travaille à faire avancer les dossiers qui comptent vraiment pour vous.

Au fil des derniers mois, plusieurs enjeux sont revenus avec constance dans nos discussions. La circulation sur l'axe Pie-XI, par exemple, demeure une préoccupation majeure pour de nombreux résidents. Nous avons entrepris plusieurs échanges avec l'administration actuelle afin de faire valoir vos inquiétudes et de proposer des pistes d'amélioration réalistes.

Le transport collectif est un autre dossier qui touche directement notre qualité de vie. La vision actuelle du RTC pour notre district soulève plusieurs questions, notamment en ce qui concerne la localisation de certains arrêts et la cohérence du service offert. Depuis plusieurs mois, j'échange activement avec ce service afin de corriger des situations qui, à mes yeux comme aux vôtres, manquent de logique et nuisent à l'efficacité du réseau. Pour moi, trois principes doivent guider toute décision en matière de transport collectif : la sécurité, l'accessibilité et la qualité du service. Ce sont les fondements de mes interventions et les priorités que je continuerai de défendre avec conviction.

Val-Bélair, c'est aussi un milieu de vie en pleine croissance. Les aménagements de parcs, la protection et la mise en valeur du Mont-Bélair, la sécurité routière dans nos rues locales, l'accès aux infrastructures sportives et communautaires : tous ces éléments façonnent notre quotidien. Je m'engage à défendre des projets qui respectent l'identité de notre quartier, qui favorisent la participation citoyenne et qui renforcent notre sentiment d'appartenance.

Ce qui me motive, jour après jour, c'est votre implication. Mais au-delà de l'écoute, il faut des gestes concrets. Vos idées et vos attentes sont claires : vous voulez un district mieux organisé, plus sécuritaire et plus cohérent dans ses services. C'est exactement ce que je m'engage à défendre. Je veux des solutions simples, efficaces et adaptées à la réalité de Val-Bélair. Ensemble, avec des actions tangibles et une vision claire, nous pouvons continuer de bâtir un quartier où il fait réellement bon vivre, grandir et s'épanouir.

Merci de votre confiance et de votre engagement envers notre communauté. Je veux m'en montrer digne, chaque jour, par un travail rigoureux, transparent et ancré dans vos réalités.

Stéphane Lachance

Chef de l'opposition officielle

Conseiller municipal du district de Val-Bélair